



## Suspension aides CAF 2021

Par **Sheriane**, le **31/05/2021** à **14:08**

Bonjour,

Je vous contacte aujourd'hui pour ma mère qui touche des allocations de la CAF. Elle a deux enfants à charge, 10 ans et 13 ans. La CAF lui a d'abord baissé ses allocations et là, elle vient de recevoir une lettre qui dit que "après avoir vérifié ses comptes bancaires, ils ont trouvé plusieurs virements, en partie venant de ma part". C'était des remboursements à ma mère.

Elle est en panique, elle ne peut pas se retrouver sans rentrée d'argent.

Que peut on faire ?

Merci.

Par **P.M.**, le **31/05/2021** à **14:50**

Bonjour,

Il faudrait d'abord justifier les remboursements par exemple s'il y a eu prêt...

Par **youris**, le **31/05/2021** à **16:59**

bonjour,

la CAF soupçonne que votre mère ne déclare pas tous ses revenus.

les contrôleurs de la CAF demandent communication des comptes bancaires d'un allocataire en dernier recours, cela signifie que ce n'est pas systématique mais seulement lorsque la CAF a un doute sérieux sur l'exactitude de la déclaration de ressources de l'allocataire.

salutations